

# Idées reçues sur les générations issues de l'immigration

Peggy Derder

Issues de la tradition ou de l'air du temps, mêlant souvent vrai et faux, les idées reçues sont dans toutes les têtes. L'auteur les prend pour point de départ et apporte ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l'on sait ou croit savoir.

Le Cavalier Bleu  
ÉDITIONS

# sommaire

## Introduction .....11

### Peggy Derder

Peggy Derder est historienne. Elle a travaillé sur l'immigration algérienne et la guerre d'Algérie. Elle est responsable du département Éducation au Musée de l'Histoire de l'immigration.

### Du même auteur

– *L'Immigration algérienne et les pouvoirs publics dans le département de la Seine 1954-1962*, L'Harmattan, 2001.

– *Immigration algérienne et guerre d'indépendance*, La Documentation française - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 2012.

### Enfants de l'Histoire de France

- « Les enfants d'étrangers nés en France sont automatiquement français. » .....19
- « Première, deuxième, troisième générations... Nous sommes tous des enfants d'immigrés. » .....27
- « Le métissage est important en France. » .....35
- « Le regroupement familial est la première source d'immigration. » .....43

### Enfants de France ou entre ici et là-bas ?

- « Les descendants d'immigrés sont déracinés. » .....53
- « La double nationalité est contraire à l'intégration. » ....61
- « Les familles immigrées pratiquent les mariages forcés. » .69
- « Les descendants d'immigrés quittent la France. » .....75

### Les enfants de tous les maux ?

- « Les enfants d'immigrés sont en échec scolaire. » .....85
- « Une langue maternelle étrangère est un obstacle à l'intégration. » .....91
- « La délinquance est le fait de jeunes issus de l'immigration. » .....97
- « Il y a un regain de religiosité chez les jeunes issus de l'immigration. » .....107

## **Les enfants de l'enracinement**

|                                                                                                            |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| « La Marche des “Beurs” est la première manifestation<br>des immigrés en France. » . . . . .               | .117 |
| « Les enfants d’immigrés subissent davantage<br>de discriminations que leurs parents. » . . . . .          | .127 |
| « Les descendants d’immigrés sont au chômage. » . . . . .                                                  | .139 |
| « Les enfants d’immigrés ne votent pas. » . . . . .                                                        | .145 |
| « Les générations issues de l’immigration<br>n’ont pas intégré le monde des arts et de la culture. » . . . | .153 |

## **Conclusion . . . . .159**

## **Annexes**

|                                                |      |
|------------------------------------------------|------|
| Pour aller plus loin . . . . .                 | .165 |
| Musée de l’Histoire de l’immigration . . . . . | .171 |

« Première, deuxième, troisième générations... Nous sommes tous des enfants d'immigrés. »

*Les jeunes d'origine immigrée n'existent pas.*

Gérard Noiriel

Cette expression étonnante de l'historien de l'immigration Gérard Noiriel, prononcée lors d'un colloque de l'ADRI (Agence pour le développement des relations interculturelles) consacré aux « politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration » en mai 1988, ne visait sans doute pas à nier la réalité d'une prise de conscience de l'émergence publique des jeunes issus de l'immigration mais plutôt à attirer l'attention sur le contexte et les conditions sociales, politiques, économiques de l'invention de cette catégorie. En réalité, la « seconde génération » ou les jeunes d'origine immigrée ne correspondent à aucune classification juridique ou administrative. Néanmoins, à partir des années 1980, la notion se diffuse largement dans les productions médiatiques et éditoriales, dans les discours, dans les politiques publiques, dans l'opinion... Les descendants d'immigrés sont alors désignés par une pléthore de vocables plus ou moins précis et plus ou moins exacts : jeunes immigrés, jeunes migrants, enfants d'immigrés, issus de l'immigration, « seconde génération »... Le phénomène et ses implications sociétales ne sont pourtant pas inédits. La France est déjà alors une ancienne terre d'accueil qui a connu dès le milieu du

XIX<sup>e</sup> siècle d'importants courants migratoires de travailleurs étrangers, soit accompagnés de leur famille, soit donnant naissance à des enfants sur le territoire français. Les descendants des migrants allemands, belges, italiens, polonais, espagnols ou portugais se sont succédé depuis plusieurs décennies, sans pour autant être signalés comme « deuxième » ou « troisième générations ».

Pourtant, l'expression « seconde génération » advient dans les discours et les représentations jusqu'à engendrer une « troisième », voire une « quatrième génération ». Jusqu'à quand ? Cette invention de la figure collective de la « seconde génération » entre en scène dans un contexte de ruptures. La première, immédiatement perceptible, est celle de la crise économique consécutive aux chocs pétroliers et son corollaire, le chômage de masse. Par ailleurs, les jeunes issus de l'immigration les plus visibles sont ceux d'origine maghrébine et ils renvoient les différents protagonistes à la douloureuse histoire coloniale. Les mémoires, conscientes ou refoulées, de ce qui n'était pas encore appelé l'immigration postcoloniale dessinent une toile de fond douloureuse et paradoxale, entre liens et rejet. En outre, pouvoirs publics et immigrés eux-mêmes envisagent que la perspective du retour au pays d'origine se révèle être une chimère. La rupture dessine une ligne de clivages entre générations : les enfants, par leur scolarisation et leur socialisation en France, sont bel et bien des Français. Dès 1979, le sociologue Abdelmalek Sayad, dans un double article intitulé « Les Enfants illégitimes », en rend compte par l'intermédiaire d'entretiens, notamment celui mené avec une jeune fille d'une famille algérienne qui témoigne : « Les enfants de France » comme ils disent ! C'est comme ça qu'on nous

appelle : les enfants de France ! Comment espérer (en eux) du bien ? C'est ça qu'on entend dire de nous. Partout : les enfants de France... Tu n'as rien à attendre d'eux », puis elle réalise : « Dans le cas des parents, surtout : c'est que... on devient de plus en plus étranger à eux... ça doit être terrible ! ». Ce renvoi à l'altérité, à la différence est permanent au sein des familles comme à plus large échelle. Leurs réelles ou supposées spécificités culturelles sont-elles solubles dans la nation ? La prolifération des occurrences aux « jeunes d'origine immigrée » intervient sur fond de faits divers en particulier lors des émeutes urbaines du début des années 1980, des crimes racistes, de la drogue dans les quartiers populaires. Les jeunes issus de l'immigration deviennent un problème social, voire incarnent pour certains l'ennemi intérieur. L'ensemble aboutit à un diagnostic sans appel : c'est le malaise du modèle français d'intégration.

Le premier rapport évoquant spécifiquement la question est signé par le Haut Comité de la population et de la famille en 1982 et s'intitule « L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française ». Le terme d'« insertion » est alors retenu pour désigner de manière plus fonctionnelle la problématique du monde du travail. Cependant, l'intégration est ensuite préférée puis discutée jusqu'à nos jours. Bien que la notion soit floue, aucune définition sociologique ne faisant réellement consensus, l'intégration est considérée plus favorablement que l'assimilation qui suppose l'abandon des références à la culture d'origine. L'intégration peut tour à tour désigner les politiques publiques à destination des populations immigrées ou d'origine étrangère, le processus par lequel celles-ci s'installent puis s'enracinent dans la

société française, et réciproquement la manière dont elles sont acceptées et intégrées par différents acteurs.

Pour les descendants de l'immigration depuis les années 1980, la question de l'intégration demeure paradoxale. Majoritairement nés en France, de nationalité française, ils reçoivent l'injonction de s'intégrer à une société qui est déjà la leur et qui est souvent la seule qu'ils connaissent. Leurs rêves d'ascension sociale, leurs perspectives de mobilité professionnelle, c'est en France qu'ils prennent place. L'éloignement avec la culture d'origine, la relative méconnaissance de la langue des parents, la projection dans la société de consommation achèvent de distendre les liens et rendent l'assignation identitaire plus ambiguë. La problématique de l'intégration comme les termes de « deuxième », puis « troisième », et désormais « quatrième génération » les renvoient donc à une perpétuelle extranéité, voire à l'illégitimité de leur présence. Ce renvoi aux origines est d'autant plus équivoque qu'il entre en contradiction avec la tradition universaliste républicaine qui se veut indifférente aux différences. En effet, le modèle français d'intégration hérité de la III<sup>e</sup> République, dont l'un des piliers est la nationalité française accessible par la naturalisation et pour les enfants d'immigrés nés en France par le droit du sol, a pour ambition de transformer les étrangers en citoyens français en une génération. Dans ce sens, l'application d'un déterminisme lié aux origines ne saurait être compatible avec la citoyenneté et le principe d'égalité.

Le terme englobant de génération laisse de plus supposer l'homogénéité d'un groupe social ou d'une classe d'âge disposant de valeurs, d'intérêts, d'objectifs et de pratiques semblables. Il n'en est évidemment rien. La notion de génération

### **Abdelmalek Sayad ou l'immigration comme fait social global**

Sociologue de l'immigration et de l'émigration, surnommé par ses proches le « Socrate algérien », Abdelmalek Sayad est né en 1933 à Aghbala en Kabylie et décédé en mars 1998 en France. Après sa nomination comme instituteur dans la Casbah d'Alger, il poursuit des études en philosophie à l'Université d'Alger. Il y rencontre Pierre Bourdieu, qui enseigne la philosophie après avoir été envoyé pour son service militaire en pleine guerre d'Algérie. Dans le cadre d'une grande enquête scientifique sur les camps de regroupement, Bourdieu sollicite Sayad qui embrasse ainsi la sociologie. Abdelmalek Sayad émigre en France en 1963 puis rejoint le Centre de sociologie européenne. En 1977, il intègre le CNRS où il devient directeur de recherches en sociologie.

Ses travaux s'orientent rapidement vers la question de l'émigration qu'il ne cessera d'approfondir tout au long de sa carrière jusqu'à devenir une référence nationale puis internationale. Sayad propose une lecture de l'émigration-immigration, non plus comme un phénomène économique aux conséquences sociales difficiles à cerner mais comme un fait social « dans sa globalité ». Il introduit la perspective historique de l'émigré-immigré en liant sa situation au phénomène de colonisation-décolonisation.

Ses recherches mettent également en lumière l'existence de générations issues de l'émigration-immigration, aux motivations et comportements liés mais différents. Son double article intitulé « Les Enfants illégitimes », paru en 1979, dévoile les mutations à l'œuvre au sein d'une famille émigrée d'Algérie dont les « enfants sont ni comme ci, ni comme ça » à travers l'entretien de Zahoua, jeune étudiante. Pour reprendre l'expression de Bourdieu, « le sociologue se fait écrivain public » et son analyse permet de saisir très tôt l'identité sociale de ces enfants de la « deuxième génération » pourtant émigrés de nulle part.

Les archives d'Abdelmalek Sayad ont été déposées en 2006 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration au sein de la médiathèque qui porte son nom.

est cependant utilisée par les sociologues et peut être vue comme un groupe tel que le définissait Abdelmalek Sayad : « un groupe concret effectivement circonscrit dans des limites qui sont celles de son mode de production et de son mode de fonctionnement ». Les représentations produites concernant ces générations issues de l'immigration, leurs conditions d'existence ainsi que leurs transformations, leur rapport à la citoyenneté peuvent ainsi être interrogées.

Il est aujourd'hui démographiquement établi qu'un Français sur quatre est issu de l'immigration. Les enfants d'immigrés sont de fait nombreux à composer et à construire la société française. Mais la place des générations issues de l'immigration est encore rarement envisagée sous l'angle des apports économiques, politiques, sociaux, culturels à la société et à l'Histoire de France.



*Affiche réalisée par le Musée de l'Histoire de l'immigration*